

## Répartition des charges du RASED au titre des années 2012 et 2013

### Le rapporteur,

☛ rappelle au conseil municipal que, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2008, la réorganisation des circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré de l'Education Nationale a conduit à l'affectation d'un emploi de psychologue scolaire sur les écoles publiques de la Chapelle-des Fougeretz, La Mézière, Montgermont, Saint-Grégoire et Pacé.

Cet emploi étant administrativement rattaché à l'école du Haut Chemin de Pacé, la commune a été amenée à mettre à disposition de la psychologue scolaire un local ainsi que tous les moyens matériels pour assurer sa mission.

☛ propose de fixer, pour les années 2012 et 2013, conformément aux dépenses d'investissement et de fonctionnement effectivement réalisées, la participation financière à la charge des communes suivant la répartition ci-après :

Communes	Nombre d'élèves	Répartition des charges
La Chapelle-des Fougeretz	476	593.43 €
La Mézière	396	493.69 €
Montgermont	250	311,67 €
Saint-Grégoire	392	488.71 €
Pacé	834	1 039.75 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 348</b>	<b>2 927,25 €</b>

**Considérant** l'avis favorable émis par la commission « des affaires scolaires et de la jeunesse », lors de sa réunion du 27 novembre 2013 ;

**le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

### **DÉCIDE :**

de fixer la participation financière, pour les années 2012 et 2013, conformément au tableau ci-dessus ;

### **AUTORISE :**

le Maire à émettre les titres de recettes correspondants et à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier ;

**VOTE : à l'unanimité**